



Pollution aux particules fines : Le STIF renouvelle la gratuité des transports franciliens pour la journée de mercredi

Afin d'inciter les automobilistes à privilégier les transports en commun, Valérie PECRESSE, Présidente du STIF et de la Région Ile-de-France, décide de renouveler la gratuité sur l'ensemble du réseau pour la journée du mercredi 7 décembre 2016.

Dans le cadre de l'épisode de pollution aux particules fines PM10, qui sévit en Ile-de-France depuis plusieurs jours, la dégradation de la qualité de l'air devrait rester supérieure au seuil d'alerte ce mercredi. En coordination avec la Préfecture de Police qui instaure le déclenchement de la circulation alternée à Paris et dans 22 communes de la petite couronne, le STIF a demandé aux opérateurs de transports SNCF, RATP et OPTILE de mettre en œuvre mercredi la gratuité des transports sur leurs réseaux respectifs en Ile-de-France. Le coût de cette mesure est d'environ 4 millions d'euros par jour et est intégralement supporté par le STIF.

Contacts Presse



- Sébastien Mabille** : 01 47 53 28 42 – sebastien.mabille@stif.info
Hélène Duguet : 01 82 53 80 90 – helene.duguet@stif.info